

COMPTE-RENDU

DE LA REUNION PAR VISIOCONFERENCE

DU BUREAU DIRECTEUR DU 11 MAI 2021

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (7)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Dominique BRET (Secrétaire générale), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Pierrick MERINO (Secrétaire général-adjoint), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Rémi BAUDOT (arrivée à 20h30), Nelly DEVILLE

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Invité

Fabrice LAPERGUE (Président de la commission Numérique)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue par visioconférence ; Début de la réunion à 20h15, quorum atteint de 6 voix/7.

1. Approbation du CR du BD extraordinaire du 29 avril 2021

Le Compte-rendu du Bureau Directeur extraordinaire du 29 avril est adopté à l'unanimité des présents.

2. Situation sanitaire et reprise de l'activité

Le Président indique qu'il n'a aucune information officielle quant à la reprise de l'activité. Il signale que les informations données par le Premier Ministre et celles parues dans la presse évoquent des chiffres différents. Il précise qu'a été diffusée à toutes les structures déconcentrées une copie du courrier adressé par l'ensemble des Présidents de fédérations soutenant la démarche ESO à la Ministre des Sports pour lui faire part d'un sentiment de discriminations. Notre position est de continuer à faire du lobbying et d'attendre le décret précisant les mesures pour la première étape du déconfinement.

Le Président informe de la sortie du décret d'application relatif à la loi portant suppression du certificat médical pour les mineurs. A la place, le jeune et le responsable de l'autorité parentale doivent remplir un questionnaire. Si une réponse est négative, un CM est nécessaire. Celui-ci doit dater de moins de 6 mois. Ce décret apporte également des modifications pour les adultes en abaissant la durée de validité à moins de six mois du certificat médical à présenter dans le cas d'une réponse négative au QS-sport. La LOC à paraître la semaine prochaine portera sur ce sujet ainsi que sur la carte passerelle et la lutte contre les violences.

3. Nouvelles du mouvement sportif

Le Président fait part au Bureau directeur du courrier de Denis Masseglia sur deux points.

La mobilisation sur le dossier des CTS a permis de sauver 58 postes sur 120, les postes dirigés vers l'ANS (10) ou les CREPS (20) étant toujours en discussion.

En ce qui concerne le pass'sport (50€ par enfant), les premières propositions (quotient de 600€, distribution par le compte asso, projet rédigé pour chaque jeune), jugées irrecevables, ont donné lieu à des contre-propositions par le CNOSF dans le sens d'une simplification : réception par les familles bénéficiant de la prime de rentrée scolaire d'un document des Allocations familiales, adhésion faite par le club avec transmission du document à la fédération qui opère la ristourne puis se fait payer par l'Etat. Le Bureau directeur vote à l'unanimité pour entrer dans le schéma proposé par le CNOSF.

Le Président indique que, dans le cadre du fonds de solidarité, les démarches ont été entreprises pour toucher la somme de 3 700€ selon la règle appliquée (environ 20 % du montant perdu au titre des licences). Il signale, toutefois, que la

FFCO a davantage perdu de rentrées financières de par l'annulation des événements sportifs et l'absence de titre de participation.

Le Président indique que, suite à la campagne de fonds de solidarité mise en place par le CNOSF « Soutiens ton club » (10 % redistribués vers des clubs inscrits sur la plateforme n'ayant pas touché de subvention ANS), un club de CO d'Ardèche a pu bénéficier d'une subvention de 1 000€.

Le Président informe le Bureau de l'invitation reçue pour un déjeuner avec la Ministre des Sports, le jeudi 20 mai, avec d'autres nouveaux Présidents de fédérations. Il souhaite évoquer les sujets suivants : reconnaissance des équipements PPO et ESO comme ERP PA en évoquant la problématique de l'accès à la forêt, la formation professionnelle avec la nécessité, cause covid-19, de prolonger la durée de la délégation pour les 2 CQP afin d'avoir le nombre de cohortes suffisantes, la simplification de démarches administratives avec l'équivalence licence – certificat médical, les avis techniques à rendre pour des événements organisés par des clubs non fédérés sans compensation financière, la non utilisation des fichiers d'honorabilité qui sont prêts au niveau de la fédération.

4. Commissions mixtes

Le Président fait un point sur les commissions mixtes :

- UGSEL : une relance a été faite par rapport à la convention annuelle (gratuité de la première licence), au point mort depuis un an. Une réflexion est en cours pour une signature de la convention sur la durée de l'olympiade à condition que la commission mixte soit opérationnelle. Sylvine Brouté était l'élue mais aucune réunion sur la dernière olympiade ne s'est tenue. Il se propose de les contacter pour vérifier l'intérêt d'une convention avant de faire un appel à candidatures pour la constitution de la commission.
- FFSU : la commission fonctionne avec comme représentants Dominique Bret, Joël Poulain et Simon Leroy. Le contact est donc moins urgent, le problème actuel de la FFSU étant plutôt la perte de ses licenciés.
- UNSS : les représentants FFCO étaient Thierry Vermeersch comme élu, Céline Lemerrier et Christine Raucoules. Yves Boehm, Président de la commission Jeunes pourrait être le représentant élu. Il est à noter qu'en février 2022, auront lieu en Normandie les gymnasiades (les championnats du monde scolaires) en CO.

Dans ces commissions mixtes, la fédération est représentée par 2 ou 3 personnes, avec un représentant de la DTN si besoin (haut niveau). Le Président va faire les démarches de relance avec les différentes fédérations, il faudra par la suite faire un appel pour compléter les commissions mixtes. La commission Jeunes va transmettre ses suggestions pour les échanges avec ces fédérations.

5. Demande de prise en charge

Le Président informe de la demande faite par Olivier Benevello pour la prise en charge de ses frais d'hébergement lors des EOC, où il interviendra en tant que membre du jury. L'IOF qui lui a fait la demande ne lui remboursera que les frais de déplacement et de restauration. Même si une concertation préalable avec la fédération aurait été souhaitée tout comme pour tout déplacement d'expert, qui ne peut être pris en charge qu'après émission d'un ordre de mission, le Bureau Directeur décide à l'unanimité, de prendre en charge les frais plafonnés aux tarifs FFCO.

6. Communication

Le Président fait remarquer que la campagne de communication sur le compte Facebook Club France présente tous les coureurs hommes individuellement et les femmes collectivement. Il faudra veiller à un traitement plus paritaire.

Le Président fait le point sur le projet de retransmissions vidéos lors des championnats de France MD à La Plagne et sprint à Béziers. La diffusion de clips sur la CO par notre partenaire TV8 Mont Blanc a déjà donné lieu à des demandes de renseignement au plan local. Afin de financer le budget (6 000€ HT + 1 000€ de frais divers par événement), un dossier de demande de subvention ANS va être déposé (date limite le 30 mai) dans le cadre du fonds d'aide à la production audiovisuelle (prise en charge de 50 % des frais engagés). L'IOF que nous avons sollicité pourrait faire une diffusion de ces courses WRE sur Live Orienteering. Cette première expérience de rediffusion de courses internationales renforcerait le poids de nos dossiers d'organisation vis-à-vis de l'IOF à l'avenir.

Le Bureau directeur valide le projet tel que présenté à l'unanimité.

Le Président signale que suite à l'appel d'offres auprès de tous les membres associés pour la participation au Salon des Maires du 16 au 18 novembre 2021, à ce jour seul CAP Orientation a répondu favorablement, demandant à apparaître

en co-exposant (1 500€ à sa charge + 1 800€ supplémentaires dans un budget global de 8 140€) et proposant une animation à destination des 2-6 ans. Il indique attendre la réponse de la ligue AURA pour sa participation au financement et avoir reçu l'accord de principe de Stéphane Ruffio pour que le département des Hauts-de-Seine intervienne comme témoin lors de la conférence. Le Bureau directeur approuve la démarche à l'unanimité.

7. La Lettre O Clubs mai 2021

Le contenu de la LOC portera sur les modifications réglementaires relatives au certificat médical, la relance de la carte passerelle (ouverte toute l'année, accessible également aux élèves de 6^{ème}), la lutte contre les violences.

8. Espaces permanents de CO

Le Président informe le Bureau directeur du courrier du CDCO 38 mécontent de la démarche entreprise par le TAD, point de vue exprimé avant la publication de la LOC qui évoque les rectifications apportées au site.

Il signale la demande de Rossignol (qui par le rachat de Raidlight a repris le concept des stations de trail) pour développer des stations de course d'orientation. Le Bureau directeur prend note du mandat donné par la commission Equipements à Jean-Claude Ragache pour les rencontrer.

9. Outils informatiques

Fabrice Lapergue, Président de la commission Numérique, présente les avantages d'une migration de l'informatique vers Microsoft Office 365. Après échanges et précisions apportées, le Bureau directeur propose un déploiement par étapes : préparation du basculement après recensement des outils actuellement utilisés par tous les membres, mise en place d'une formation et d'un accompagnement lors de la migration.

10. Membres associés

Le Président propose de simplifier les démarches : dans la mesure où ces structures sont membres associés de la fédération, suppression des étapes d'avis par les ligues et les CD, traitement par la fédération qui, ensuite, informe la ligue et le CD de l'affiliation du membre associé.

11. Projet fédéral

Le Président sollicite le Bureau directeur pour savoir comment avancer dans la rédaction du projet fédéral. De gros blocs sont encore à développer en relation avec le contrat de développement établi par Marie-Violaine Palcau, DTN (document à déposer pour le 23 mai). Il précise qu'il est important d'en faire un document concret et utile, un réel outil de travail. Dominique Bret se propose pour mettre en forme le document actuel et réfléchir à la structure de présentation des actions envisagées pour l'Olympiade.

Fin du Bureau directeur à 23h15.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire Générale
Dominique BRET

